

Abordant des questions plus spécifiquement techniques, le Rapporteur a remarqué brièvement que, dans le domaine de la circulation routière, l'Organisation s'était efforcée de parvenir à une réglementation de la signalisation des passages à niveau; dans le domaine des transports par voie ferrée, des études avaient été poursuivies tendant à la préparation de conventions-types pour faciliter la conclusion des accords bilatéraux sur les gares-frontières; dans le domaine de la navigation aérienne, des efforts avaient été faits en vue de la conclusion d'une entente internationale prévoyant la franchise douanière pour les carburants employés en transport aérien. En ce qui concerne la navigation maritime, la Commission consultative et technique de l'Organisation procédera à sa prochaine session, à l'examen des mesures prises en vue de faciliter l'unification internationale du jaugeage et la conclusion d'accords à ce sujet.

En ce qui concerne la navigation maritime, M. de Porto-Seguro a attiré l'attention de la Commission sur une nouvelle question qui a été soumise à l'Organisation sur la demande du Gouvernement du Royaume-Uni, et qui a trait à la pollution de la mer par le refoulement de pétrole et de mélanges gras, qui va en augmentant. Un projet de convention a été adopté à une conférence internationale tenue à Washington en 1926, mais, depuis, aucun accord s'inspirant des conclusions de cette conférence n'a été adopté. On a fait valoir auprès du Gouvernement du Royaume-Uni qu'au cours des huit dernières années certains faits s'étaient présentés, susceptibles de modifier les vues exprimées au cours de cette conférence et méritant en tout cas de faire l'objet d'un nouvel examen international.

Les vues énoncées par le Gouvernement du Royaume-Uni ont été renvoyées à la Commission consultative et technique de l'Organisation des communications et du transit, avec l'entente que, à la suite d'une première enquête, l'Organisation du Transit convoquerait des experts appartenant aux divers pays intéressés à approfondir le problème davantage. Si, à l'issue de cet examen, il paraissait souhaitable de recommander la conclusion d'une convention, un mémorandum serait présenté au Conseil exposant l'objet d'une telle convention et les avantages qui pourraient en résulter.

En ce qui concerne la partie du rapport qui a trait à la communication reçue du Royaume-Uni au sujet de la pollution des eaux navigables par l'huile, le docteur Riddell informa la Commission que le gouvernement du Canada avait examiné très attentivement la question et qu'il appuiera sincèrement tout effort qui serait fait pour éviter la pollution des eaux territoriales.

Il y a lieu également de signaler que, cette année, pour la première fois, un rapport spécial a été présenté à la deuxième Commission sur le fonctionnement de la station radioélectrique de la Société des Nations. Ce rapport spécial qui sera désormais publié tous les ans, a permis d'apprécier les services de première importance rendus par la station au cours des deux premières années de son fonctionnement.

#### *Travaux de l'Organisation d'Hygiène*

La deuxième Commission a passé en revue les travaux de l'Organisation d'hygiène en s'inspirant du rapport présenté par le docteur Riddell. Celui-ci a félicité l'Organisation pour l'équilibre qu'elle avait su maintenir entre ses travaux de caractère permanent résultant d'obligations conventionnelles et de l'activité de certains services essentiels tels que le Bureau épidémiologique et les commissions techniques, d'une part, et les travaux qu'elle a entrepris pour faire face aux nécessités pressantes de l'heure. Tout en insistant sur la concentration d'effort sur les activités de la première catégorie durant la présente période difficile, il a reconnu que les travaux d'ordre temporaire ou occasionnels avaient été judicieusement choisis puisqu'ils concernent des questions qui suscitent un intérêt très général et correspondent à des besoins urgents. Dans cet ordre d'idée, il a mentionné la collaboration en matières d'hygiène apportée aux gou-